

CIRCULAIRE N° 920 DU 16 DEC 1998

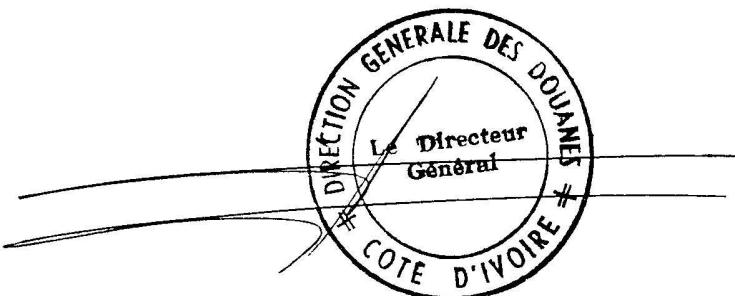
OBJET : Report démarrage du SYDAM 2.

Pour des contraintes techniques, j'ai l'honneur d'informer l'ensemble des services et des usagers que la mise en service du SYDAM 2 prévue pour le Vendredi 18 Décembre 1998 au **BUREAU DE L'AEROPORT**, est reportée à une date ultérieure.

La Direction Générale des Douanes s'excuse de ce désagrément indépendant de sa volonté.

Ampliations

- MEF/CAB
- SG/MEF
- FEDERMAR
- FENADIS (ex SCIMPEX)
- FNICI
- CCI
- SGS
- Syndicat des Transitaire
S/C SAGA-CI
- Syndicat des PME/Transit S/C SITT
- Toutes Directions Douane
- Bureau Douane Aéroport.



A. COULIBALY.